

DEJEPS Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle

Le Diplôme Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport ou DEJEPS est un diplôme de niveau III. Il est obtenu par la validation d'unités capitalisables.

Les compétences à acquérir en 4 UC

- **UC 1 : Concevoir un projet d'action** : analyse les enjeux professionnels en lien avec le territoire et le champ d'action concerné, sait formaliser un projet d'action tout en définissant les moyens nécessaires.
- **UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action** : anime une équipe de travail, sait promouvoir les actions tout en étant garant de la logistique et de la démarche qualité de l'action, assure l'évaluation des actions.
- **UC 3 : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative** : conçoit et assure des interventions pédagogiques de qualité auprès d'une équipe de travail et du public ; aussi bien dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet que dans la conduite d'actions d'animation.
- **UC 4 : Animer en sécurité dans le champ d'activité** : connaît les risques juridiques et techniques du champ d'activité, sait mobiliser les ressources nécessaires et est capable d'assurer la sécurité de l'équipe de travail et du public.

Les UC 1 et 2 sont communes à l'ensemble des spécialités. Les UC 3 et 4 sont spécifiques à la mention choisie.

Les mentions préparées par notre CFA

Développement de projets, territoires et réseaux ou Animation sociale.

Déroulement de la formation

La formation se prépare en alternant des périodes de formation théorique en centre de formation et des périodes de formation pratique chez l'employeur.

Descriptif du Métier

A l'issue de la formation, le coordinateur exerce des fonctions à responsabilités, en coordination d'équipe et/ou de projet. Maîtrisant la méthodologie de projet et ayant une très bonne connaissance de son secteur d'activité ; le coordinateur en animation est à même de proposer des projets d'envergure reposant sur un partenariat développé, en adéquation avec les besoins du public.

Types d'employeur

Le coordinateur travaille dans des structures telles que : structures médico-sociales, associations sportives, sociales ou culturelles, collectivités territoriales, structures privées ...

Les Pré Requis

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV dans le champ de l'animation (ou du travail social pour la mention Animation sociale),
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau III inscrit au RNCP,
- Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois,
- Soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600h. minimum.

Sélections

Les tests de sélection sont propres à chaque organisme de formation. Ils peuvent contenir une épreuve écrite (QCM, expression écrite, ...) et une épreuve orale (entretien de motivation individuel et/ou en groupe).

